

#### Objectif(s) de la formation

- Acquérir quelques données de base pour comprendre les règles fiscales des professions libérales
- Comprendre quelques systèmes de défiscalisation spécifiques aux professions libérales
- Appréhender les règles générales encadrant ces dispositifs

#### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

#### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

#### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

#### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

#### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

#### Contact

**AAMTI FORMATION**

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

#### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

#### Prérequis

Pas de prérequis

#### Durée de la formation

1 demi-journée (4h15) - 9h00/13h15

#### Date(s) de la formation

05 / 06 / 2024

#### Lieu de la formation

Au choix visioconférence ou présentiel\* à Paris

\* sous réserve des conditions sanitaires

#### Intervenant(s)

**Maître Homam ROYAI**

Avocat à Paris, spécialiste en droit des affaires et fiscalité

#### PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

##### Matinée : 9h00 - 13h15

Introduction

Première partie : Spécificité de la fiscalité des professions libérales en matière d'immobilier

Deuxième partie : Présentation de deux systèmes de défiscalisation :

- Immobilier professionnel
- Immobilier d'habitation

Et les méthodologies pour enchaîner ses possibilités.

Troisième partie : Généralité sur l'IFI et les SCI

Quatrième partie : Quelques erreurs et pièges à éviter

Conclusion

#### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 207,00 € TTC**

(172,50€ HT - 20%TVA)

**Prix non-adhérents : 255,50 € TTC**

(212,92€ HT - 20% TVA)

#### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

#### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

##### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droit du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h15.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20



Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61 843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.  
Siret : 892 472 689 000 17